

**RENDEZ-VOUS à l'ETUDE**

**Le :**

**Avec :**

**PIECES A FOURNIR  
POUR L'OUVERTURE D'UNE SUCCESSION**

Notaire

Emmanuelle CARO

Notaires assistants

Pauline REPUSSARD

Cyrielle PREVOT

Marie-Nathalie METZE

Rédacteurs

Emmanuelle LE BRIGAND

Nathalie LE MOING

Marc LE FLOCH

Comptabilité

Laura SOUCANY

Service négociation

Gaëlle DASSAUD  
06.40.54.73.51

Virginie BRIENT  
07.89.37.57.70.

Formaliste

Dorothee RAFFRAY

Etude fermée le samedi

Etude équipée de la  
visioconférence



N° visio :

Stéphane PENGAM 2261441  
Sandra GUILLO 20238338  
Emmanuelle CARO 12487860

1/ ETAT-CIVIL

Documents obligatoires :

- **Extrait de l'acte de décès** (à demander à la mairie du lieu de décès)
- **Livret de famille de la personne décédée** (la copie sera faite par nos soins)
- **Etat-civil des héritiers + livret de famille de chacun des héritiers** (nom, prénoms, profession, adresse, nom de l'époux (se), date et lieu de mariage et éventuellement contrat de mariage ainsi que convention de pacs, numéros de téléphone et adresse mail).

Documents à fournir si le défunt était concerné :

- **Contrat de mariage**
- **Copie de la convention de Pacs et de la déclaration conjointe enregistrée**
- **Copie du jugement de divorce**
- **Copie authentique de la donation entre époux**
- **Original du testament laissé par le défunt.**

2/ PATRIMOINE

Documents obligatoires :

- **Adresse des banques et numéro du ou des comptes bancaires, au nom du défunt et de son conjoint** (un RIB est suffisant)
- **Liste des actions ou titres placés hors des établissements ci-dessus**
- **Adresse des caisses de retraites et numéros des pensions** (vous pouvez fournir par exemple le dernier courrier reçu de chaque caisse de retraite (régimes spéciaux et complémentaires) ou **adresse de son employeur** et copie de son dernier bulletin de salaire.

- Carte grise du ou des véhicules
- Biens recueillis par succession ou donation par le défunt et/ou par son conjoint  
(fournir les copies des déclarations de succession et/ou donations reçues)
- Autres actifs (par exemple : parts de SCI, mobilier de valeur, bateau, etc.)
- Dernière déclaration d'impôt sur le revenu (avec justificatifs) et dernier avis d'imposition
- Dernière déclaration IFI (impôt sur la fortune immobilière) si le défunt était assujetti
- Dernier avis de taxe d'habitation
- Passifs divers (sommes dues au décès : loyers, prêts, dettes diverses, factures...)

\* Si le défunt a bénéficié d'une aide sociale :

- Copie du dernier relevé de prestation.
- Dernier relevé CAF

\* Si le défunt était propriétaire de biens immobiliers (maison, appartement, terrain)

- Titres de propriété des biens immobiliers
- Contrat(s) de location (Si revenus locatifs : montant des derniers loyers)
- Derniers avis d'impôts fonciers

### 3/ SI DONATIONS CONSENTIES PAR LE DEFUNT (ou son conjoint) :

- Copie des donations faites par le défunt et / ou son conjoint  
(copie des actes notariés ou des déclarations de dons manuels faites directement auprès des services fiscaux).

### 4/ CONTRATS D'ASSURANCE-VIE

- Contrats d'assurance-vie (fournir la liste des contrats – dernier relevé par exemple)

Les informations relatives aux contrats d'assurance-vie peuvent être utiles pour établir la déclaration de succession et le calcul des droits de succession.

### 5/ SANTE

- Décompte de remboursement récent, reçu de la caisse de sécurité sociale,
- Carte d'assuré de la caisse complémentaire de santé en cours de validité (ou photocopie recto-verso).
- Mutuelle

#### Information :

Une provision sur frais d'un montant de 300 €uros sera demandée lors du rendez-vous d'ouverture du dossier de succession.

Le complément des frais sera à verser lors de la signature des actes.